



Oubli dans devis de matériaux

Par **amanoc**, le **05/01/2014** à **22:04**

Bonjour à tous, nous sommes en pleine construction (hors CCMI). Nous venons de recevoir la 4ème facture de notre fournisseur de matériaux (il en restera une). Le problème est que le montant total est déjà supérieur de 14 000 € par rapport aux devis établis avant le début de la construction. Les prix sont bien les mêmes, mais de nombreux matériaux ont été oubliés (exemple : les poutres du vide sanitaire, les blocs portes intérieurs...). Nous n'avons signé ni bons de livraison, ni bon de commande puisque le fournisseur passait directement par notre maçon pour les commandes et livraisons. que pouvons nous faire? Merci pour votre aide

Par **moisse**, le **07/01/2014** à **08:46**

Bonjour, J'ai du mal à bien percevoir la situation. Qui a fait ces devis ? Il semble que vous soyez le client direct du fournisseur, et que le maçon ne facture que la main d'œuvre. C'est donc vous qui avez oublié de noter les poutrelles manquantes, les blocs-portes... De ce fait je crains que le devis de main d'œuvre n'évolue dans le même sens que les matériaux oubliés.